

# Règlement du Concours Photo « Paysages de la Vallée de l'Indre »

## 1. Objet du concours

Le concours photo « **Paysages de la Vallée de l'Indre** » a pour but de mettre en valeur la beauté et la diversité des paysages de la Vallée de l'Indre, s'étendant d'Étrechet (36) à Loches (37) - voir le point 10. Liste des 22 communes concernées. Les photos retenues seront intégrées à un calendrier perpétuel, dont un exemplaire sera offert aux gagnant(e)s du présent concours.

## 2. Dates et modalités de participation

- **Dates du concours** : du 1er avril 2026 au 31 mai 2026 inclus.
- **Participation** : gratuite et ouverte à tous.
- **Nombre de photos par participant** : 5 maximum.

## 3. Thème et critères techniques

- **Thème** : paysages de la Vallée de l'Indre (en dehors des parcelles privées sauf si vous en êtes le propriétaire).
- **Format** : paysage uniquement.
- **Qualité** : photos nettes, bien exposées, contrastées, en haute définition, non compressées, sans flou ni retouche excessive.
- **Interdiction** : photos générées par intelligence artificielle.
- **Coordonnées GPS** : **obligatoires pour chaque photo**.

Voici comment trouver les coordonnées GPS avec votre smartphone :

**Sur Android** : Ouvrez l'application Google Maps, appuyez longuement sur le lieu de votre position, les coordonnées s'affichent en haut de l'écran.

**Sur iPhone** : Ouvrez l'application Plans, appuyez longuement sur le lieu de votre position, puis faites glisser le marqueur vers le haut pour afficher les coordonnées.

Vous pouvez aussi utiliser des applications dédiées comme Mes coordonnées GPS, Ma Position GPS.

## 4. Modalités d'envoi

- **Envoi des photos** : à l'aide de [SwissTransfert](#) – Choisir l'onglet « Email » et envoyer les fichiers à : **communication@payscastelroussin.fr**
- **Fichiers** :
  - Format JPEG,
  - Nommés comme suit : Nom\_Prénom\_TitrePhoto\_date.jpg  
ex : dupont\_jean\_levé\_de\_soleil\_2026-04-05.jpg.

## 5. Utilisation des données personnelles

Les coordonnées des participant(e)s serviront uniquement pour le concours et seront détruites dans un délai de 12 mois après la fin du concours.

## 6. Sélection et récompenses

- **Jury** : élus et techniciens du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

- **Critères de sélection** : respect du thème, qualité technique, originalité, émotion.
- **Récompenses** : les photos retenues seront intégrées à un calendrier perpétuel commercialisé en 2027 dans la vallée de l'Indre uniquement, et offert aux gagnant(e)s.

## 7. Droits d'auteur et utilisation des photos

- Les participant(e)s garantissent être les auteurs des photos et cèdent gracieusement les droits de reproduction et de diffusion pour les besoins du concours et du calendrier destiné à la promotion de la Vallée de l'Indre.
- Chaque photo publiée (calendrier, site web, réseaux sociaux, etc.) portera la mention du copyright suivante : Prénom et Nom de l'auteur (Ex : © Jade Dupont)
- Les photos pourront être utilisées dans le cadre de la communication du concours, sans contrepartie financière.

## 8. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## 9. Contact

Pour toute question : Valérie DEVINEAU – [communication@payscastelroussin.fr](mailto:communication@payscastelroussin.fr)

## 10. Liste des 22 communes concernées

- |                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| • Beaulieu-lès-Loches      | • Déols                 |
| • Bridoré                  | • Étrechet              |
| • Loches                   | • Fléré-la-Rivière      |
| • Perrusson                | • Niherne               |
| • Saint-Hippolyte          | • Palluau-sur-Indre     |
| • Saint-Jean-Saint-Germain | • Saint-Cyran-du-Jambot |
| • Verneuil-sur-Indre       | • Saint-Genou           |
| • Buzançais                | • Saint-Maur            |
| • La Chapelle-Orthemale    | • Le Tranger            |
| • Châteauroux              | • Villedieu-sur-Indre   |
| • Châtillon-sur-Indre      |                         |
| • Clion-sur-Indre          |                         |